## RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

# FINB BMO équipondéré pétrole et gaz (ZEO) (le « FNB »)

Période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

Gestionnaire : BMO Gestion d'actifs inc. (le « gestionnaire » et « gestionnaire de portefeuille »)

# Analyse du rendement du Fonds par la direction

### Objectif et stratégies de placement

Le FNB a pour objectif de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés pétrolières et gazières canadiennes de grande capitalisation à pondération égale, déduction faite des frais. Actuellement, le FNB cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas Index (l'« indice »). La stratégie de placement du FNB consiste à investir dans les titres constituants de l'indice dans la même proportion que l'indice et à les conserver. Le gestionnaire peut aussi utiliser une méthode par échantillonnage pour sélectionner les placements du FNB. Par ailleurs, au lieu ou en plus d'investir dans les titres constituants de l'indice et de les conserver, le FNB peut aussi investir dans certains autres titres (définis dans le prospectus) ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

#### Risque

Les risques associés à un placement dans le FNB demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le dernier prospectus ou dans toute version modifiée de celui-ci, ou dans l'aperçu du FNB. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le FNB n'a eu lieu au cours de la période. Toutefois, le gestionnaire a procédé à l'examen du FNB selon la méthode de classification du risque uniformisée prévue au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* et a déterminé, le 17 janvier 2022, que le niveau de risque du FNB était passé de « moyen à élevé » à « élevé ». Le

gestionnaire procède à l'examen du niveau de risque du FNB et à l'examen de son indice de référence, s'il y a lieu, au moins tous les ans.

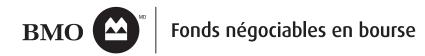
#### Résultats

Le rendement du FNB a été supérieur de 45.30 % à celui de l'indice composé plafonné S&P/TSX. Toutefois, la comparaison la plus probante est celle qui peut être établie avec l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas Index (l'« indice »), en raison de la concentration du portefeuille dans des sociétés pétrolières et gazières canadiennes. Le FNB a enregistré un rendement de 39,46 %, comparativement à 40,34 % pour l'indice. La variation de la valeur liquidative totale durant la période, de quelque 204 M\$ à environ 246 M\$, n'a eu aucune incidence sur le rendement du FNB. L'écart de rendement entre le FNB et l'indice pour la période (-0,88 %) est attribuable au ratio des frais de gestion (-0,60 %) et à l'incidence de la méthode par échantillonnage et d'autres facteurs (-0,28 %), notamment des différences de synchronisation par rapport à l'indice et la volatilité des marchés.

#### Conjoncture

Les actions canadiennes ont baissé en 2022, car le conflit entre la Russie et l'Ukraine ainsi que l'augmentation de l'inflation ont suscité une incertitude accrue sur le marché et pesé sur les valorisations des actions. Tandis que la hausse de l'IPC au Canada a atteint 6,8 % sur 12 mois en novembre 2022, le marché boursier canadien, que reflète l'indice composé plafonné S&P/TSX, a enregistré un rendement de -5,8 %. La Banque du Canada (BdC) a pris des mesures énergiques pour tenter d'enrayer l'inflation, faisant passer à 4,25 % le taux de financement à un jour, qui

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du FNB. Si les états financiers annuels du FNB n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez en obtenir un exemplaire gratuitement, sur demande, en téléphonant au 1 855 885-8170, en écrivant à BMO Gestion d'actifs inc. au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8, ou en consultant notre site internet à l'adresse **www.bmo.com/fnbjuridique** ou celui de SEDAR à l'adresse **www.sedar.com**. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du FNB.



était de 0,25 % à l'ouverture de l'exercice 2022. Sur le plan sectoriel, l'énergie a grandement favorisé le rendement, contrairement aux technologies de l'information et à la finance qui lui ont nui. La volatilité des cours du pétrole a eu d'importantes répercussions économiques, comme en témoigne le cours de West Texas Intermediate (WTI), qui a culminé à 124 USD avant de clôturer la période à 80 USD le baril. Les titres des banques canadiennes ont chuté sous l'effet des craintes grandissantes des investisseurs au sujet de la campagne de resserrement monétaire de la BdC qui pourrait mener à une récession. Malgré l'inflation qui atteint des sommets inégalés depuis plusieurs années, le prix de l'or est resté relativement stable, s'établissant à 1 824 USD l'once à la fin de la période.

Les segments de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz et du gaz et du pétrole intégrés ont contribué le plus au rendement du FNB, tandis que celui du stockage et du transport pétrolier et gazier, malgré son rendement positif, y a contribué le moins. Les titres de Tourmaline Oil Corp. et de Cenovus Energy Inc. sont ceux qui ont contribué le plus au rendement, tandis que les titres de Corporation TC Énergie et de Keyera Corp. ont enregistré un rendement relatif inférieur qui a nui au rendement du FNB.

#### Événements récents

Bien que l'avenir des actions mondiales continue d'être quelque peu incertain, car les investisseurs sont aux prises avec des taux d'intérêt plus élevés, une inflation persistante et des conflits géopolitiques, les actions canadiennes ont affiché un rendement relatif supérieur en 2022. En général, le marché est devenu plus sensible à une possible récession, en partie à cause des importantes hausses des taux d'intérêt et du risque que les politiques globales des banques centrales soient erronées. Le PIB du Canada devrait être légèrement positif en 2023, mais pourrait connaître une croissance négative certains trimestres. Le taux de chômage a atteint son plus bas niveau depuis plus de 40 ans, soit 5,1 % à la fin de 2022, ce qui suggère que l'économie canadienne pourrait traverser cette période de turbulences en douceur. Malgré la baisse des prix du pétrole à la fin de 2022, les données fondamentales de la plupart des producteurs canadiens d'énergie demeurent solides. Autres actrices clés du marché boursier canadien, les banques canadiennes sont reconnues à l'échelle mondiale comme des gestionnaires du capital prudents et sont des entreprises bien diversifiées, capables de relever les défis à venir.

L'énergie devrait être en forte demande, les stocks demeurant limités, car le secteur de l'énergie poursuit sa transition vers les énergies renouvelables. Des sociétés pétrolières et gazières canadiennes hésitent à investir dans leurs infrastructures compte tenu des exigences en matière de capitaux et de l'incertitude actuelle. Par conséquent, des sociétés du secteur traditionnel de l'énergie ont donc augmenté leurs dividendes et rachats d'actions, qui devraient se poursuivre, faisant en sorte que la demande pour des actions de sociétés d'énergies non renouvelables restera potentiellement forte.

En février 2022, des hostilités ont été déclenchées en Ukraine. En réaction, de nombreux pays ont imposé des sanctions économiques contre la Russie et certains citoyens et entités russes. Les hostilités, les sanctions économiques et les autres mesures pourraient avoir des répercussions de grande envergure à l'échelle mondiale sur la volatilité des cours des titres et des marchandises, ainsi que sur la stabilité des marchés des capitaux mondiaux. On ignore si les hostilités, les sanctions économiques et l'instabilité des marchés se poursuivront sur une longue période et si elles s'amplifieront.

### Opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du FNB, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire (chacun étant une « partie liée »). Cette section a pour objectif de présenter une brève description des opérations entre le FNB et une partie liée.

#### Gestionnaire

Le gestionnaire, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le gestionnaire de portefeuille, le fiduciaire et le promoteur du FNB. En contrepartie de ses services, le gestionnaire reçoit du FNB des frais de gestion, qui sont décrits dans la section *Frais de gestion* du présent document.

#### Courtier désigné

Le gestionnaire a conclu une convention avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre de son groupe, aux termes de laquelle celui-ci a accepté d'agir à titre de courtier désigné pour la distribution des Fonds négociables en bourse BMO, dans les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociables en bourse. Les principales conditions de la convention figurent dans le prospectus du FNB.

Le gestionnaire a aussi conclu des conventions avec d'autres courtiers inscrits du Canada pour agir en tant que courtiers dans le cadre de la création et du rachat des parts de Fonds négociables en bourse BMO.

#### Achat et vente de titres

Au cours de la période, le FNB s'est fondé sur les instructions permanentes du comité d'examen indépendant (CEI) relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le FNB (chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées ») :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire, ou de tout autre émetteur lié au gestionnaire;
- b) des placements dans une catégorie de titres d'un émetteur, pendant la période de placement de ces titres auprès du public ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance négociés hors cote pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste sur le marché canadien des titres de créance;
- d) des opérations de titre de n'importe quel émetteur depuis ou vers un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou un membre du groupe du gestionnaire, ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un membre du groupe du gestionnaire.

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident de conclure une opération avec des parties liées pour le FNB, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures applicables. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire sans autre considération que l'intérêt du FNB, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le FNB.

#### Commissions de courtage

Le FNB verse à BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, des commissions de courtage standard aux taux du marché pour l'exécution d'une partie de ses opérations. Les commissions de courtage imputées au FNB (excluant les frais de change et autres frais) durant les périodes s'établissaient comme suit :

	2022	2021
Total des commissions de courtage	\$ 17 045	22 974
Commissions de courtage versées à BMO Nesbitt Burns Inc.	\$ 9 852	9 829

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au FNB et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour les périodes indiquées.

#### Actif net par part du FNB1)

Exercices clos les 31 décembre					
	2022	2021	2020	2019	2018
\$	46,45	29,37	43,88	7,82	10,83
\$	3,34	1,79	1,57	1,78	0,36
\$	(0,38)	(0,25)	(0,19)	(0,27)	(0,06)
\$	16,30	9,16	(11,35)	(10,48)	(0,64)
\$	(1,72)	6,69	2,89	15,74	(2,43)
\$	17,54	17,39	(7,08)	6,77	(2,77)
\$	_	_	_	_	_
\$	2,88	1,35	1,46	1,55	0,28
\$	_	_	_	_	_
\$	0,02	0,17	0,17	0,01	0,00
\$	2,90	1,52	1,63	1,56	0,28
\$	61,77	46,45	29,37	43,885)	7,82
	\$ \$ \$ \$ \$ \$	\$ 46,45 \$ 3,34 \$ (0,38) \$ 16,30 \$ (1,72) \$ 17,54 \$ - \$ 2,88 \$ - \$ 0,02 \$ 2,90	\$ 46,45 29,37  \$ 3,34 1,79 \$ (0,38) (0,25) \$ 16,30 9,16 \$ (1,72) 6,69  \$ 17,54 17,39  \$ \$ 2,88 1,35 \$ \$ 0,02 0,17 \$ 2,90 1,52	2022         2021         2020           \$ 46,45         29,37         43,88           \$ 3,34         1,79         1,57           \$ (0,38)         (0,25)         (0,19)           \$ 16,30         9,16         (11,35)           \$ (1,72)         6,69         2,89           \$ 17,54         17,39         (7,08)           \$         -         -           \$ 2,88         1,35         1,46           \$         -         -           \$ 0,02         0,17         0,17           \$ 2,90         1,52         1,63	2022         2021         2020         2019           \$ 46,45         29,37         43,88         7,82           \$ 3,34         1,79         1,57         1,78           \$ (0,38)         (0,25)         (0,19)         (0,27)           \$ 16,30         9,16         (11,35)         (10,48)           \$ (1,72)         6,69         2,89         15,74           \$ 17,54         17,39         (7,08)         6,77           \$ -         -         -         -           \$ 2,88         1,35         1,46         1,55           \$ -         -         -         -           \$ 0,02         0,17         0,17         0,01           \$ 2,90         1,52         1,63         1,56

<sup>1)</sup> Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du FNB.

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup> Inclut les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

<sup>3)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

<sup>4)</sup> Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux

<sup>5)</sup> À la fermeture des bureaux le 25 janvier 2019, les parts cotées en CAD ont été regroupées à raison de une pour cinq. L'actif net par part au 31 décembre 2019 de 43,88 \$ est présenté après le regroupement des parts ayant eu lieu le 25 janvier 2019.

#### Ratios et données supplémentaires

	Exercices clos les 31 décembre					
Parts cotées en CAD		2022	2021	2020	2019	2018
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1)</sup>	\$	246 437	203 845	117 396	135 910	146 682
Nombre de parts en circulation						
(en milliers) <sup>1)</sup>		3 989	4 388	3 997	3 097	18 762
Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>	0/0	0,60	0,61	0,61	0,61	0,61
Ratio des frais de gestion avant						
renonciations ou prises en charge <sup>2)</sup>	0/0	0,60	0,61	0,61	0,61	0,61
Ratio des frais d'opérations <sup>3)</sup>	0/0	0,01	0,01	0,03	0,02	0,00
Taux de rotation des titres						
en portefeuille4)	0/0	111,17	112,83	177,31	78,56	46,20
Valeur liquidative par part	\$	61,77	46,45	29,37	43,885)	7,82
Cours de clôture	\$	61,81	46,48	29,40	43,89	7,81

<sup>1)</sup> Données au 31 décembre de la période indiquée.

#### Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante des activités et de l'exploitation du FNB. Le gestionnaire surveille et évalue le rendement du FNB, assure la gestion du portefeuille et fournit certains services d'administration requis par le FNB. En contrepartie de ses services, il touche des frais de gestion qui lui sont payés trimestriellement et qui sont calculés sur la valeur liquidative quotidienne du FNB, au taux annuel indiqué dans le tableau ci-après. Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion.

Symbole	laux annuel des frais de gestion %
ZEO	0,55

### Rendement passé

Les données sur le rendement du FNB supposent que toutes les distributions effectuées par le FNB au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du FNB et elles sont fondées sur la valeur liquidative du FNB.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat ou de placement, ni des frais facultatifs susceptibles de réduire ce rendement. Il convient de noter que le rendement passé du FNB n'est pas un indicateur de rendement futur.

Le 15 septembre 2017, le FINB BMO équipondéré S&P/TSX pétrole et gaz est devenu le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz et son indice sous-jacent, l'indice du pétrole et du gaz à pondération égale S&P/TSX, a été remplacé par l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas Index. Le changement d'indice s'aligne sur l'objectif et les stratégies de placement actuels du FNB. Cette modification aurait pu avoir une incidence sur le rendement du FNB, si elle avait été en vigueur tout au long des périodes d'évaluation présentées.

#### Rendements annuels

Le graphique ci-après présente le rendement du FNB pour chacun des exercices indiqués, et illustre l'évolution du rendement du FNB d'un exercice à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



<sup>2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>3)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le FNB sont élevés au cours de l'exercice et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

<sup>5)</sup> À la fermeture des bureaux le 25 janvier 2019, les parts cotées en CAD ont été regroupées à raison de une pour cinq. L'actif net par part au 31 décembre 2019 de 43,88 \$ est présenté après le regroupement des parts ayant eu lieu le 25 janvier 2019.

### Rendements annuels composés

Le tableau ci-après compare les rendements annuels composés passés du FNB à ceux de son indice de référence, l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas Index, et de l'indice composé plafonné S&P/TSX.

L'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas Index se compose de titres du secteur pétrolier et gazier. Ses constituants font l'objet d'une sélection fondée sur des critères minimums en matière de capitalisation boursière et de liquidité. De plus, la pondération de chaque titre est égale et ne dépend pas de la capitalisation boursière.

L'indice composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX). Cet indice, le plus général de la famille des indices S&P/TSX, sert de fondement à plusieurs sous-indices. Il englobe des actions ordinaires et des parts de fiducies de revenu.

Au 31 décembre 2022

Parts cotées en CAD		1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'entrée en activité
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	%	39,46	17,85	7,22	2,66	
Indice Solactive Equal Weight Canada						
Oil & Gas Index	0/0	40,34	18,48	7,81	2,38	
Indice composé plafonné S&P/TSX	0/0	(5,84)	7,54	6,85	7,74	

La section Résultats du présent rapport présente une analyse du rendement relatif du FNB par rapport à son indice de référence et à l'indice.

## Sommaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Stockage et transport pétrolier et gazier	-
Gaz et pétrole intégrés	32,2
Exploration et production de pétrole et de gaz	29,6
Trésorerie/créances/dettes	0,2
Répartition totale du portefeuille	100,0
	% de la valeur
Titres en portefeuille*	liquidative
Cenovus Energy Inc	11,1
Canadian Natural Resources Limited	10,6
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	10,6
Suncor Énergie Inc	10,5
ARC Resources Ltd	10,1
Pembina Pipeline Corporation	9,9
Enbridge Inc	9,8
Keyera Corp	9,7
Tourmaline Oil Corp	8,9
Corporation TC Énergie	8,6
Trésorerie/créances/dettes	
Total des titres en pourcentage de la valeur liquida	ntive totale 100,0
Valeur liquidative totale	246 437 013 \$

<sup>\*</sup> Représente l'ensemble du portefeuille.

Le sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le FNB. Une mise à jour est disponible tous les trimestres.

### Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le FNB peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus des FNB. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le FNB, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion d'actifs inc. ne s'engage pas et décline expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

MSCI ne parraine pas et n'appuie pas le FNB mentionné aux présentes, n'en fait pas la promotion et n'assume par ailleurs aucune responsabilité en ce qui concerne le FNB ou tout indice sur lequel se fonde ce FNB. Le prospectus du FNB contient une description détaillée de la relation limitée entre MSCI et le gestionnaire et tout FNB concerné.

Les Fonds négociables en bourse BMO sont gérés et administrés par BMO Gestion d'actifs inc., société de gestion de fonds d'investissement et de gestion de portefeuille et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

MD/MC Marques de commerce déposées/marques de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

www.bmo.com/fnbjuridique Pour de plus amples renseignements, appelez au 1 855 885-8170

